CHALLENGE D'HIVER
MAGNUSSON

Règlement 2021-2022

Préambule :

Cette compétition amicale interclub se déroulera du 1 novembre au 31 mars. Bien que non officielle, elle sera régie par les règles du statut d'amateur du jeu de golf, toutefois certaines dispositions particulières essentiellement liées à la période d'hiver et à la pandémie du covid 19 font l'objet de paragraphes spécifiques.

Gestion

Les décisions concernant l'organisation de cette compétition et les modifications éventuelles du présent règlement, seront prises par un Comité formé des sept Capitaines d'équipes.

1. Clubs en compétition

Gadancourt
Isle-Adam
Rebetz
Templiers
Villarceaux
Villennes
Seraincourt

2. Composition des équipes

Chaque équipe est composée de 14 joueurs et/ou joueuses, âgés de 50 ans minimum (date de la rencontre).
Les joueurs et/ou joueuses doivent être membres abonnés dans le club qu'ils représentent et membres de l'A.S.
Au moins une équipe de remplacement est autorisée, voire plus selon accord des capitaines avec obligation de repas.

3. Formule de jeu

Les rencontres se déroulent selon la formule Patsome match-play.
Les 6 premiers trous (quel que soit le tee de départ) se jouent en quatre balles meilleure balle, les 6 suivants en greensome et les 6 derniers en foursome.
La première partie se joue en brut, les 6 autres en net (coups rendus).
Les rencontres sont jouées à domicile et sur terrain adverse. Il en résulte que chaque équipe participe à 12 rencontres.

La composition de chaque partie est effectuée en respectant l'ordre croissant (cumulé) des index des deux joueurs.
Par exception, et dans la mesure du possible, les capitaines font jouer les doubles mixtes les uns contre les autres.
Les départs des rencontres s'effectuent en shot-gun, à partir de 9h30, pour permettre à l'ensemble des participants de se retrouver pour le déjeuner à une heure raisonnable.
En fonction des possibilités des clubs, les capitaines peuvent faire jouer des doubles supplémentaires, mais, dans ce cas, seuls les doubles inscrits sur la feuille de match sont pris en compte pour le résultat de la rencontre.
Les participants sont convoqués sur le lieu de la rencontre à 9h.
Un joueur en retard, qui ne peut être remplacé, doit se présenter au plus tard avant le début de la formule greensome, faute de quoi la partie est perdue pour son équipe.
Coups reçus : les index des joueurs des parties jouées en « net » sont additionnés (non arrondis). La différence de index de jeu entre les deux équipes est divisée par deux.

Exemple : équipe A + B = 15.4 vs équipe C + D = 20.6.
L'équipe C/D reçoit 3 coups ; (20.6 – 15.4) = 5.2 : 2 = 2.6 arrondis à 3 coups. L'arrondi supérieur commençant à 0.5 au-delà d'un chiffre entier.
Le nombre de coups rendus est limité au maximum à 5 coups.

4. Index

Les index des joueurs pris en compte, dans la composition des équipes, sont ceux publiés par la FFG au 31/10 /2021.
Les index de jeu sont limités à 24,4 pour les messieurs et 28,4 pour les dames.
Tout joueur ou joueuse ayant un index plus élevé se verra attribuer l'index limite ci-dessus.
Chaque capitaine enverra la liste de l'ensemble de ses joueurs potentiels, en mentionnant le nom, le prénom, la date de naissance, l'index et le numéro de licence, à l'ensemble des autres capitaines au plus tard la veille du premier match.
Bien entendu cette liste n'est pas exhaustive, elle peut être complétée en fonction de l'arrivée de nouveaux joueurs remplissant les conditions requises pour participer au Challenge.

5. Points attribués par partie.

Partie gagnée = 1 point
Partie partagée = 0,5 point
Partie perdue = 0 point

Il n'y a pas de play-off.

6. Points interclubs

C'est le cumul des points obtenus par chaque équipe sur l'ensemble des rencontres qui sert de calcul pour déterminer le classement du challenge.
Exemple : Equipe A vainqueur sur son parcours (5 duels gagnés, 1 nul et 1 duel perdu) marque 5.5 points. Son adversaire vaincu (1 gagné, 1 nul et 5 perdus) marque 1.5 point.
Une rencontre gagnée sur terrain adverse donne lieu à l'attribution d'1 point supplémentaire.
Une rencontre partagée, sur terrain adverse, donne un bonus de 0.5 point.

Le classement final est établi sur la base du total des points obtenus par chaque équipe sur les dix rencontres.
Est déclarée gagnante l'équipe ayant le nombre de points le plus élevé.
En cas d'ex-æquo, le départage est effectué comme suit :
- est désigné comme mieux classé, le club ayant totalisé le plus grand nombre de duels victorieux.
- si les clubs ne peuvent être départagés par ce mode de classement, le nombre de duels victorieux à l'extérieur est déterminant.
- en cas d'égalité le comité de l'épreuve statue.

7. Modalité d'inscription à une rencontre.

Le capitaine de l'équipe qui se déplace doit annoncer sa composition au club et au capitaine qui reçoit 3 jours ouvrés avant la rencontre en indiquant le nom et l'index de chacun des joueurs et la composition des doubles dans l'ordre croissant des index**.**

8. Boules de départs

- Messieurs boules jaunes
- Dames boules rouges

Les rencontres se déroulent du mois de novembre au mois de mars, sur greens d'été ou greens d'hiver selon les conditions climatiques.
Dans le cas où elles se jouent sur greens d'hiver, équipés de trou « standard », les putts sont obligatoirement donnés dans le manche d'un putter de taille standard hors grip.
Dans les autres cas, les parties se déroulant en match-play, les putts donnés sont laissés à l'appréciation des compétiteurs.

9. Résultats

Après chaque rencontre, le capitaine de l'équipe qui reçoit, communique le résultat à Gérard OLIVIER (golivier3@wanadoo.fr) responsable des classements, ainsi qu'aux autres capitaines, en envoyant la copie de la feuille de match.

10. Droit de Jeu

Les clubs participants acceptent le principe de réciprocité (gratuité pour les visiteurs).
Compte-tenu de cet accord, les joueurs ont l'obligation de participer au déjeuner à l'issue de la rencontre. Ils s'acquittent du prix du repas fixé par le club, qu'il soit pris ou non.

11. Finale

Une finale est organisée en fin de Challenge.
Elle se déroulera cette année sur le parcours de l'Isle Adam
La formule de jeu retenue est le greensome.
Chaque club participe aux frais de son organisation à hauteur de 150 €.

12. Conditions particulières liées aux intempéries

Les deux Capitaines d'une rencontre en cours, après s'être concertés, peuvent décider d'interrompre la partie définitivement et les deux cas suivants s'appliqueront :
-la partie est interrompue avant le 12 -ème trou, le match devra être rejouer.
-la partie est interrompue après le 12-ème trou, les scores en cours détermineront le résultat final du match quels que soient les trous joués.

13. Conditions particulières liées à la pandémie du COVID 19

Les participants au Challenge doivent s'engager à se conformer aux dispositions mises en place par le club qui les reçoit, en considération des recommandations édictées par les autorités sanitaires relayées par les instances de la FFG.
Pour en faciliter leurs applications, les capitaines receveurs devront, **lors des échanges des compositions d'équipe**, transmettre au capitaine de l'équipe visiteuse lesdites dispositions particulières en vigueur dans son club.

14. Litiges

En cas de litige entre deux équipes n'ayant pas trouvé de solution négociée entre leurs Capitaines dans l'esprit qui prévaut à cette compétition, il sera fait recours au Comité pour une décision collective.

TABLEAU DES CLUBS AYANT RECU LA FINALE

2002	**GADANCOURT**
2003	**VILLARCEAUX**

2204	**REBETZ**
2005	**LES TEMPLIERS**
2006	**ISLE ADAM**
2007	**MONTGRIFFON**
2008	**VILLARCEAUX**
2009	**REBETZ**
2010	**SERAINCOURT**
2011	**GADANCOURT**
2012	**ISLE ADAM**
2013	**REBETZ**
2014	**MONTGRIFFON**
2015	**LES TEMPLIERS**
2016	**SERAINCOURT**
2017	**VILLENNES**
2018	**VILLARCEAUX**
2019	**GADANCOURT**
2020	
2021	
2022	